

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPPAIS Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

France

Paris, 15 février.

La protestation des artistes, hommes de lettres et savants de Paris contre la tour Eiffel était adressée à M. Alphand, directeur des travaux de l'Exposition. En réalité elle visait M. Lockroy, le plaisant du Rappel devenu ministre, car c'est M. Lockroy qui a toujours été le partisan le plus échauffé, le protecteur dévoué de M. Eiffel. Aussi c'est M. Lockroy qui a pris la plume pour répondre aux auteurs de la protestation, et cette réponse n'est point d'un homme sérieux, d'un ministre qui comprend les responsabilités du pouvoir, mais d'un Bobèche politique qui, grimpé au mât de cocagne du Parlement, fait la nique aux spectateurs d'en bas. M. le ministre trouve que la protestation vient bien tard, qu'elle est remplie d'une rhétorique ridicule, que la tour Eiffel sera élevée et qu'on y gardera soigneusement, pour montrer aux visiteurs de l'Exposition, le document extraordinaire adressé au directeur des travaux. Là-dessus, M. Lockroy fait une pirouette et se rassied sur son fauteuil de ministre. Vous jugez de l'émotion que cette lettre de ministre improvisé cause dans les cercles de Paris. Je ne suis pour rien dans la protestation, de sorte que je ne me sens pas blessé par l'esprit de mauvais goût que M. Lockroy dépense au détriment de cette pièce qui, à tout le moins, accuse chez les auteurs le respect du goût français et une juste appréciation des vraies beautés de Paris. Mais je suis ravi de l'impertinence et de l'aplomb du farceur Lockroy répandant d'une pareille plume à nombre d'artistes et d'écrivains dont le moindre est considérablement supérieur par le caractère et par le talent. Messieurs les bourgeois de l'indifférentisme politique et religieux se sont accommodés de la République. Ils sont servis, et les ministres du genre de M. Lockroy sont chargés de les rappeler à l'humilité de leur condition. Encore faut-il noter que si M. Lockroy est le plus affligeant de nos ministres, il n'en est pas le plus nul.

C'est Molière qui a eu hier les honneurs de la séance du Sénat. Le conseil municipal ayant eu l'idée lumineuse d'accorder aux enfants des écoles de Paris des billets gratuits pour une représentation de *Tartuffe* organisée à leur intention, M. de la Garde a cru devoir demander des explications à M. Berthelot, ministre de l'instruction publique. M. Berthelot a naturellement profité de l'occasion pour louer Molière, pour tomber sur les dévôts que gêne le chef-d'œuvre de "notre grand comique." Finalement, il a déclaré que la chose regardait le conseil municipal dont relèvent les écoles de Paris et non le ministère de l'instruction publique. Cette piteuse défaite a amené à la tribune M. Buffet qui y monte rarement, mais qui manque jamais, quand il y est, d'exécuter proprement les singuliers ministères que se donne M. Grévy. M. Buffet a prouvé que le ministre de l'instruction n'é-

tait nullement étranger à la direction des écoles de Paris; car ces écoles ont des professeurs, des proviseurs, des inspecteurs, lesquels relèvent du ministère. Si on organisait au bénéfice des écoles de Paris des représentations pour bafouer M. Grévy, on verrait sans retard l'autorité universitaire intervenir pour protéger la "majesté" du pouvoir républicain. Mais contre les cléricaux tout est permis, et sous prétexte de leur faire admirer un chef d'œuvre de Molière, on traîne les enfants dans des écoles à un spectacle immoral. Car la pièce, immorale par elle-même, est absolument dangereuse pour des enfants. Il est vrai que démoraliser l'enfance n'est rien. Ce qui importe, c'est de lui faire croire que la religion est une mystification, que la dévotion est un masque et que les "cléricaux" sont des hypocrites qui abusent le peuple. C'est ainsi qu'on fait triompher la libre-pensée. Je n'ai pas besoin d'ajouter que le vote de l'ordre du jour pur et simple, demandé par le gouvernement, a été accordé sans difficulté. M. Berthelot a prouvé hier qu'il était le digne ami des Renan et des Paul Bert. Les républicains ont aussi prouvé que leur imbécillité antireligieuse les empêche de rougir d'infamies qui eussent fait rougir le poète latin dont on connaît les vers prêchant le respect de l'en-

Si quid turpe parat ne tu pueri contempteris annos.
Mais nos républicains n'ont point de vains préjugés. Et ils préparent une belle génération.

N.

Variétés

LES CONFESSIONS D'UN EX-LIBRE-PENSEUR

(Suite et fin)

C'est un mauvais compagnon de classe qui le perdit. Ce compagnon avait pour père un franc-maçon. Le compagnon révéla le secret à Jeune Jogand en lui faisant promettre le secret. Il avoua qu'il était lui-même l'ouvreur et qu'il ne croyait plus à rien. On devine le reste. L'âme était atteinte. Il sembla lire la dérobée des journaux libres-penseurs. Il devint indiscipliné. C'est la lecture de la *Lanterne*, de Rochefort, qui acheva de le perdre et il se laissa attirer par les doctrines révolutionnaires. Un l'ouvreur avait rendu cet agneau enragé en lui communiquant le virus de la prétréphobie. Le jeune Jogand se mit en rapport, à l'insu de son père, avec des agitateurs de la démagogie et de la libre-pensée, entre autres M. Simon Weil. Voici ce qu'il en dit :

Un troisième radical que je connus alors fut un juif, M. Simon Weil. Celui-ci détestait le catholicisme d'abord, l'empire ensuite. Il me disait souvent :
— Le premier ennemi, c'est le Pape. Quand nous aurons détruit l'Eglise, tout le reste ira bien.
Le juif achevait l'œuvre néfaste du l'ouvreur. Quelle frappante con-

firmation du livre de M. Drumont : *la France juive* !
Mais citons :

J'étais miné par une fièvre intérieure aux jours de sortie, j'achetais à la dérobée les journaux libres-penseurs, j'en faisais ma lecture et je les brûlais ensuite pour que personne ne pût se douter de ce qui se passait.

Il y perdit la foi, et l'enfant qui avait été un saint, disait à son confesseur, la veille de Pâques : " Je ne crois plus ! "

Continuons :
Mon enthousiasme pour Rochefort était du délire. Le mois d'août, je le passai dans une agitation, dont il est impossible de se faire une idée.

La *Lanterne* avait provoqué en province, la naissance d'une foule de feuilles violentes, que je savourais avec délice. J'aurais voulu être journaliste.

Un jour, il se sauva de la maison paternelle pour aller rejoindre Rochefort en Belgique, fut arrêté par la gendarmerie, alla à Mettray, où son père, mal conseillé peut-être, le plaça en correction, et tomba au lycée de Marseille, où il devora de nouveaux feuillets rouges, et finit par y écrire.

A côté de cette âme dévoyée et qui semblait pour toujours vouée au mal, une autre âme veillait et priait. Elle allait porter son dévouement jusqu'à l'héroïsme :

Joséphine Jogand, sœur de mon père, m'avait tenu sur les fonts baptismaux. Lorsque je fus en fermé à Mettray à la suite des intercadres que j'ai racontées, elle eut le cœur déchiré. Elle se disait que les enfants prodiges ne reviennent que par la grâce de Dieu, et que cette grâce, c'est la prière qui l'obtient.

Elle pleura donc et pria. Sa pensée ne me quittait plus.

Il était écrit que mon impiété n'empêcherait pas sa foi, ne laisserait pas son espérance, n'éteindrait pas sa charité.

Un jour pourtant la mesure fut comble. Je venais, d'entreprendre la campagne calomniatrice contre la mémoire vénérée de Pie IX. Non content de mentir moi-même, je faisais mentir les autres.

Devant Dieu, ma marraine prit une résolution héroïque.

— Puisque mes prières ne suffisent pas, dit-elle, je me sacrifierai tout entière. Elle se dévoua de tout ; elle distribua ses biens aux pauvres. Bref, elle abandonna le monde, ne se réservant pas un centime et entra en religion. Le nom qu'elle adopta est celui de Sœur Marie des Sept Douleurs.

Dieu, que je bravais, ne devait pas rester sourd à un aussi sublime appel.

Taxil avait résolu, pour se faire une renommée, de déshonorer Jeanne d'Arc après Voltaire ! Son pamphlet illustré n'était pas assez long ; alors pour compléter l'œuvre il voulut réimprimer les procès dont on lui avait procuré une copie. Mais il se voyait obligé pour ne pas démentir le pamphlet d'effacer sans cesse.

Citons-le :
Mais, en accomplissant cette beso-

gne déloyale, je me disais, seul à seul avec ma conscience :

Ce que je fais là n'est pas honnête.

Et puis, il faut bien le déclarer, jeme sentais d'autant plus honteux que j'admirais le caractère sublime de Jeanne d'Arc.

Les passages que je retranchais du procès étaient ceux qui avaient trait à ses visions. Je maintenais intact, au contraire, tout ce qui faisait resplendir le patriotisme de la vierge lorraine ; en supprimant le surnaturel auquel je ne croyais pas je transformais la Pucelle en " héroïne laïque."

Tout en elle tient du prodige, et le prodige je ne l'admettais pas.

Mais j'avais beau couper les alinéas qui contrariaient mon incrédulité, je ne les en avais pas moins devant les yeux. Ils me poursuivaient au milieu de mes loisirs. Je les revoisais, comme s'ils eussent été écrits dans l'air en lettre de feu.

Le 23 avril, j'avais écrit un article à l'imprimerie, je me remis, pour terminer la journée, à ma traduction du procès de Jeanne d'Arc.

Je fus assailli, plus violemment que jamais, par les raisonnements qui se heurtaient et se contredisaient dans mon esprit éperdu.

Tout à coup, j'éprouvai comme une secousse formidable dans tout mon être. Il me sembla qu'une voix intérieure me criait :

Fou que tu es ! halluciné toi-même ! tu ne comprends donc pas que Jeanne est une sainte, et que, du moment qu'elle était incapable d'un mensonge, elle a réellement eu des visions qu'elle a affirmées ? tu ne comprends donc pas, malheureux, qu'elle accomplissait une mission surnaturelle ? tu ne comprends donc pas que le surnaturel existe, malgré ton scepticisme ? impie ! malgré ton incrédulité. Je ne sais ce qui eut lieu alors. En quelques secondes je vis revivre tout mon passé : ma première bonne communion et ma première communion sacrilège ; Mongré, Saint-Louis et Mettray ; mon père, ma mère, ma sainte marraine ; les jours heureux de mon enfance et les amertumes de ma vie anticléricale ; les amitiés sincères de ceux dont je m'étais séparé et les implacables haines des sectaires auxquels je m'étais lié ; la bonté des uns et la méchanceté des autres ; mes mensonges, mes injustices, mes folies.

Et j'éclatai en sanglots. — Pardon, mon Dieu ! murmurai-je à travers mes larmes ; pardon pour mes blasphèmes ! pardon pour tout le mal dont je me suis rendu coupable ; je me renfermai avec soin dans mon bureau, pour ne pas être dérangé ; je me jetai à genoux, et, pour la première fois depuis dix-sept ans, je priai.

Voilà en quels termes et par quels moyens ce coupable a retrouvé le chemin du repentir.
Repentant, Léo Taxil sent le besoin de réparer le mal qu'il a fait. Le mal qu'il a accompli la maison d'édition satanique que j'avais fondée, dit-il humblement, ne saurait se mesurer. Mais je le déclare, je suis

seul responsable de tout ce mal. Responsable aussi de la plupart des sociétés de libre-pensée fondées de 1880 à 1885, en France et en Algérie.

...Que les catholiques, dont la foi sait apprécier les splendeurs de la miséricorde céleste, unissent leurs prières aux miennes pour demander pour moi la grâce de la persévérance ! Qu'ils prient pour les malheureux que mes mauvais écrits ont trompés ou détournés de la religion !

Noël 1886.

Tels sont les derniers mots des " Confessions " de l'ex-libre-penseur. Souhaitons qu'il s'enraye, si possible, par ses œuvres de réparations nécessaires l'énormité du mal qu'il a commis.

Le comte Robert de Mun

De l'Univers :

Une grande douleur, qui aura son retentissement dans tous les cœurs catholiques, frappe M. le comte Albert de Mun et l'œuvre des Cercles ouvriers catholiques.

M. le comte Robert de Mun, qui souffrait depuis assez longtemps d'un mal pour lequel une opération avait été jugée nécessaire, vient de mourir à Munich des suites de cette opération et de l'hémorragie qu'elle a provoquée. Appelé en toute hâte, M. le comte Albert de Mun a pu avoir du moins la triste consolation d'assister aux derniers moments de son frère bien-aimé.

A l'heure où nous parvient la nouvelle de ce cruel événement, le temps nous manque pour recueillir les souvenirs propres à faire connaître, comme nous le voudrions, aux lecteurs de l'Univers, la chevaleresque figure du noble chrétien que la mort vient de ravir à la tendresse des siens et à l'amitié de tous ceux qui l'ont connu. Dans l'œuvre des Cercles, l'admirable dévouement du comte Robert de Mun s'associait si bien au zèle de son frère Albert, qu'il semblait vraiment qu'une âme commune animât ces deux apôtres. Bien qu'il fût l'aîné, Robert de Mun voulait être le cadet d'Albert, et rien n'était plus touchant que de voir tout ce qu'il y avait en lui, pour son illustre frère, de tendre sollicitude et d'affectueux respect.

Dès la première heure où fut connue l'idée de l'œuvre des cercles, Robert de Mun s'y dévoua avec toute l'ardeur et l'énergie dont ce fier soldat était capable. Qui dira les merveilles d'activité déployées par lui dans la constitution de l'œuvre, dans la formation des premiers cercles de province et surtout dans l'organisation de ces congrès annuels dont il était le puissant ordonnateur ? A ce travail incessant ses forces s'épuisaient sans se lasser, car le but de ses efforts était en haut et pourvu qu'il pût ajouter une conquête nouvelle aux précédentes conquêtes de l'œuvre il se tenait pour assez récompensé.

Nos prières et, nous avons l'assurance, celles de tous nos lecteurs demanderont Dieu pour le comte Robert de Mun, la prompte possession de la gloire céleste, pour sa famille et pour son frère si éprouvé, les

consolations chrétiennes sans lesquelles ils ne pourraient supporter le terrible coup qui vient de les atteindre.

AUGUSTE ROUSSEL.

Depuis deux mois, M. le comte Robert de Mun s'était rendu à Munich pour se faire soigner par un spécialiste une nécrose maxillaire.

L'amputation de la mâchoire fut jugée nécessaire.

On croyait avoir complètement réussi, quand une hémorragie se manifesta lundi dernier, mettant le patient à toute extrémité.

Les enfants, qui étaient à Paris, furent appelés en toute hâte mercredi. Ils sont arrivés juste à temps pour recevoir la dernière bénédiction paternelle.

Le comte de Mun était âgé de quarante-sept ans. Avec le comte Albert, son frère cadet, il était né du premier mariage du marquis de Mun avec Mlle de la Ferronnays.

Dangers du magnétisme

Nous avons annoncé que le ministre de la justice du Danemark vient d'adresser aux commissaires de police du royaume une circulaire interdisant les séances publiques d'hypnotisme et de magnétisme animal. Il y a lieu, à cette occasion, d'attirer l'attention sur les inconvénients et les dangers très sérieux de ces exercices.

Nous si gnaons la nécessité d'une intervention de l'autorité sous ce rapport en Belgique comme en Italie et en Danemark.

Il y a quelques années, dit la *Gazette*, un magnétiseur vint à Bruxelles. Plusieurs jeunes gens se prêtèrent à ses expériences. La plupart en gardèrent un fâcheux souvenir. L'un d'eux contracta des désordres nerveux des plus inquiétants. Pendant deux ans il dut voyager, renoncer au travail, et fut sujet à des syncopes qui ne lui permettaient pas de sortir de chez lui sans être accompagné. Nous connaissons bien d'autres cas du même genre.

Mais sans s'arrêter aux cas particuliers, il y a un fait qu'il faut faire ressortir tout d'abord. C'est l'état de soumission complète auquel arrivent très rapidement, ceux qui ont été fréquemment endormis. Il n'y a en matière de magnétisme que le premier pas qui coûte. Le sommeil, auquel peu de sujets cèdent d'abord sans résistance, devient de plus en plus facile à provoquer. Au bout de quelque temps le sujet se trouve complètement au pouvoir du magnétiseur qui peut l'endormir par n'importe quel procédé, — par simple injonction, par exemple.

Un physiologiste qui fait autorité, M. Beaunis professeur à la Faculté de Nancy, fait remarquer dans un très intéressant petit livre : *Le Somnambulisme provoqué*, que c'est même là un procédé très commode, pour endormir un sujet malgré lui.

Sans doute, nul ne peut être hypnotisé contre son gré s'il résiste à l'injonction. Mais c'est précisément cette résistance à l'injonction dont on devient bientôt incapable. L'asservisse-

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

9 Mars 1887—No 12

ROSA TREVERN

(Suite)

" Avez-vous arrêté vos plans pour demain ? " demanda le premier, tandis qu'elle se dirigeait vers le cordon de la sonnette.

" Oui ; nous allons chez Bella Helburn ; son parc est une petite merveille. Nous nous promènerons ensuite dans la forêt ; il faudra faire atteler le break pour une heure... Julie, arrangez mes cheveux, je vous prie... Oh ! vous pouvez rester, Fred, j'ai à vous parler..."

La femme de chambre couvrant d'un peignoir les épaules de sa maîtresse, enleva prestement les épingles et fit retomber la magnifique chevelure dont pas un fil blanc n'avait encore altéré la nuance dorée, et Mme de Salbeuve reprit en anglais, moitié souriant, moitié sérieusement :
" Léon, je vous engage à veiller sur votre fils... Ce grand enfant-là, que je croyais raisonnable, est déjà en train de devenir amoureux..."

Elle s'adressait à son mari, mais elle regardait son fils dans la glace placée en face d'elle.

" Moi ! " dit Fred, protestant.
" Oui, vous ! Dès le premier moment, je vous ai vu sous le charme ; et voilà que vous renoncez à vos projets de demain pour servir de cavalier à cette blonde créature ! "

— Mais, ma mère...

— De grâce, Fred, soyez sérieux et positif, ou je trouverai moyen d'éloigner cette petite enchanteresse... Elle est charmante, je l'avoue ; mais je ne puis supposer que vous soyez assez fou pour songer à une fille sans relations et sans dot... Merci, Julie, ajouta-t-elle en français, quand la femme de chambre eut emprisonné les lourdes tresses de ses cheveux dans une résille blanche, " vous pouvez vous retirer."

M. de Salbeuve, qui arpenterait la chambre d'un pas régulier, s'arrêta et regarda son fils en souriant.
" Sans dot ! Ce ne sera plus vrai d'ici à peu de temps. Trévern est à la veille de gagner beaucoup d'argent."

Mme de Salbeuve haussa les épaules, tout en ôtant ses bagues et en les jetant dans un coffre à bijoux.

— Quoi ! mon ami, est-ce bien vous qui parlez ainsi ? Vous devriez connaître ce pauvre homme, à qui la fortune ne sourira jamais. Vous m'avez dit vous-même qu'il n'a réussi en rien.

— Cette fois, cependant, je crois qu'il tient le succès.

— Bah ! en admettant qu'il ait rencontré une idée vraiment pratique, vous verrez que quelque mauvaise chance se mettra en travers. Je n'ai pas foi en l'étoile de M. Trévern.

— Mais ce n'est pas tout, Carry ; il a des sœurs qui, ensevelies au fond d'une province, ont doublé leur patrimoine... et elles ont promis de doter sa fille et de lui léguer tout ce qu'elles possèdent ; or, elles sont plus âgées que lui, et l'une d'elles est fort malade.

— Quelle fortune ? " dit brièvement Mme de Salbeuve.

" Mais... quatre à cinq cent mille francs."

— Hum ! si l'on en était sûr !... Cependant, cher ami, Fred, avec l'héritage qu'il vient de faire et ses espérances, peut viser au million.

— Soit, mais il faut faire entrer en ligne de compte les qualités de la jeune fille ; elle est charmante, et je verrais avec plaisir une alliance qui vint ainsi confirmer une vieille amitié.

— Vous êtes sentimental ! " dit Mme de Salbeuve avec une douceur légèrement empreinte de raillerie.

Il la regarda gravement.

" Vous savez bien que non, Carry, répondit-il, appuyant sur les mots. " Mais je considère ce parti comme suffisamment avantageux, si la sym-

pathie s'ajoute à des espérances réelles."

Fred était resté silencieux, jouant distrairement avec les épingles et les bijoux qui couvraient la table. Il se tourna enfin vers sa mère.

" Soyez tranquille, " dit-il en souriant, " je n'épouserai jamais une femme dont la position m'oblige à des sacrifices et à des privations ; mais, sur ma parole, je suis tenté de regretter qu'elle n'ait pas une dot un peu ronde—Si les nantes lui donnaient seulement... oui, pour ces beaux yeux-là, je me contenterais, je crois, de... deux cent mille francs ! "

Mme de Salbeuve le menaça du doigt en riant.

" Pas trop vite, Fred, pas trop vite ! Votre mariage sera le couronnement de notre œuvre, car enfin nous ne vivons que pour vous. Montrez-vous donc circonspect, et ne laissez pas votre cœur se prendre ainsi à première vue. Au revoir, à demain... Je trouve moi-même cette petite gentille, je vous l'assure ; on pourrait vraiment la former..."

VI

" Y a-t-il des lettres, Jean ? "

— Oui, Monsieur... c'est à dire, pas pour Monsieur le docteur... J'ai seulement porté dans son cabinet des cartes et des brochures... Il y a une lettre pour Mademoiselle, mais elle n'est pas encore rentrée."

Le docteur Olnar poussa la porte

du salon, et se dirigea vers le petit guéridon où sa sœur posait son ouvrage et son livre. Il s'y trouvait une enveloppe carrée, dont l'adresse était écrite par une main féminine.

Pierre ne la toucha même pas ; mais il reconnut sans doute cette écriture, car il laissa échapper un soupir de soulagement, et commença à se promener de long en large, s'arrêtant seulement de temps à autre pour regarder la pendule, qui marquait sept heures.

Tout à coup il se dirigea vivement vers la porte : la voix de Lata venait de se faire entendre dans l'antichambre ; et, comme il tournait le bouton, elle parut en effet sur le seuil, le visage animé, et un peu haletante.

" Tu t'es pressée, " dit-il d'un ton de reproche amical.

" Oui, je me savais en retard ; mais aujourd'hui Mme d'Abrol m'a parlé d'une famille si intéressante que j'ai tenu à me rendre à l'adresse indiquée sans plus attendre. Il faudra que tu voies ces pauvres gens, Pierre, c'est navrant ! Ils habitent une sorte de cave, et il y a une jeune fille que je crois atteinte d'un cancer. Elle ne veut pas attendre parler de l'hôpital ; tu sais comme moi que trop souvent les gens du peuple ont à ce sujet de déplorables préjugés ; et cependant son mal sera aggravé par la misère, le manque de soins et l'aération insuffisante."

— Je la verrai, " dit-il rapidement.

" Tu as une lettre, Lata ; mais, quel-que impatience que j'éprouve de savoir si j'ai bien reconnu l'écriture, je pense que je dois songer d'abord au devoir que tu m'indiques... Donne moi donc vite cette adresse."

— Elle est inscrite sur mon carnet, la voici... Où est ma lettre ? "

Tout en parlant, elle s'était débarrassée de son chapeau et de son manteau. Elle s'approcha du guéridon, jeta un regard sur l'enveloppe, puis leva en souriant les yeux sur son frère.

" C'est bien de Rosa."

— Enfin !... Elle est partie vendredi, et ce n'est qu'aujourd'hui, mardi, qu'elle songe à te donner signe de vie ! Lis vite, Lata ; je suppose qu'il n'y a pas de secrets dans cette " âme de cristal ", et que je pourrai juger par moi-même de l'impression produite sur elle par cette maison essentiellement mondaine..."

— Mademoiselle est servie, dit à ce moment le domestique, ouvrant la porte sans bruit.

Le docteur, sans paraître se soucier du dîner, se jeta dans un fauteuil, les yeux fixés sur sa sœur qui déchirait l'enveloppe. Le feuillet qui s'en échappa était petit, mais couvert de lignes serrées, croisées en tous sens.

Comme elle commençait sa lecture, la porte se rouvrit doucement.

(A suivre)

ment s'étend même à l'état de veille. Tout éveillé on exécute servilement les actes les plus compliqués et les plus baroques. Et quand on en est arrivé là, ce n'est pas seulement de son magnétiseur ordinaire qu'il faut se délier : le premier venu exerce sur le sujet un empire analogue.

" Sous l'empire de la détermination qu'on lui a fait prendre, dit un autre expérimentateur, le docteur Liébault le sujet marche au but avec la fatalité d'une pierre qui tombe."

On donne à un hypnotisé, pendant son sommeil, un ordre à exécuter au bout d'un certain nombre de jours, à heure fixe.

Au moment dit, il exécute mot pour mot ce qui lui a été suggéré, et il l'exécute convaincu qu'il est libre qu'il agit ainsi parce qu'il le veut bien et qu'il aurait pu agir autrement.

Il va, si l'acte suggéré est étrange ou insolite, jusqu'à chercher des raisons d'agir comme il agit,—et il en trouve !

Le livre rend compte de vols d'argentierie et de porte-monnaie commis ainsi, à heure fixe, par suggestion.

D'autres ont cité des simulacres d'assassinats accomplis dans les mêmes conditions.

Le méfait commis, le sujet ne s'en souvient plus, et ne peut, par conséquent, accuser son magnétiseur, à moins qu'on ne l'endorme de nouveau pour l'interroger.

Il est inutile d'insister sur le côté effrayant de pareilles découvertes. Il convient cependant de les rappeler ; elle sont suffisamment établies, aujourd'hui, pour préoccuper le législateur.

Enfin le sujet ne peut avoir de secrets pour son magnétiseur.

Il refuse parfois de répondre aux questions indiscrètes, mais il a beau faire : si l'autre impose énergiquement sa volonté et augmente l'intensité du sommeil, il arrive toujours à triompher de sa résistance par des interrogations précises et multipliées.

Il faut prévenir les ignorants et les ignorantes qui consentent à leur servir de sujets et les mettre en garde contre un jeu qu'ils prennent pour un simple divertissement de salon, et qui peut avoir, on le voit, les plus graves inconvénients.

L'idée que l'on peut perdre toute volonté, n'être plus que le jouet d'autrui, accomplir, sans résistance ni révolte, des choses ridicules ou odieuses suffira, il faut l'espérer, à dégoûter les sujets-amateurs et à réfréner la curiosité de ceux—et surtout de celles—qui se font endormir "pour voir ce que c'est."

Aussi l'Eglise a-t-elle depuis longtemps vivement détourné les fideles des pratiques de l'hypnotisme, du somnambulisme, du spiritisme, etc.

SOMMAIRE

France
Variétés
Le comte Robert de Mun
Danger du magnétisme
F. VILLIOT.—Rosa Trevena
Cynique
Algoma
Vantardises
Demolombe
Petite Gazette
Notes politiques
La révolution en Bulgarie
La crise européenne
En Irlande
Mort du Rév. Beecher
Echos & nouvelles

CANADA

QUEBEC, 9 MARS 1887

CYNIQUE

L'Electeur cite le compte-rendu plus ou moins correct d'un discours de M. Desjardins, député d'Hoche-laga, sur la question Riel, puis il ajoute :

Il faut être cynique pour croire que des hommes qui ont tenu un pareil langage vont tourner le dos à la cause nationale.

Eh bien ! la Patrie est cynique, parce qu'elle a rangé M. Desjardins parmi les députés anti-nationaux. Qu'on lise les lignes suivantes :

M. Desjardins se présente comme candidat anti-national dans Hochelaga.

Il se déclare prêt à accepter le gouvernement de Sir John et à combattre M. Blake.

(La Patrie 8 février.)

Donc, d'après le dictum de l'Electeur, la Patrie est cynique, car c'est elle qui, la première, a rangé M. Desjardins parmi les candidats anti-nationaux.

Nous engageons l'organe de M. Beaugrand à vider cette question délicate avec l'organe de M. Pacaud.

VANTARDISES

Le Journal des Trois-Rivières dispose péremptoirement des vantardises de M. Louis Pelletier, au sujet de l'élection des Trois-Rivières.

Voici comment notre excellent confrère démontre que Sir Hector a eu la majorité dans la ville aussi bien que dans la banlieue :

M. Pelletier veut absolument avoir eu la majorité des voix dans la cité des Trois-Rivières.

Nous lui avons dit qu'il se faisait illusion et prenait des vessies pour des lanternes. Le bouillant jeune homme qui ne s'est pas encore remis du triste résultat de son échec aux Trois-Rivières, nous lance un furieux démenti et cite le rapport des huit bureaux de vote de la cité qui donnent à Sir Hector 6 voix de majorité à Sir Hector Langevin.

Si M. Pelletier était resté aux Trois-Rivières pendant toute la journée de la votation au lieu de filer vers Québec par le train du midi, nous ne savons pour quelle raison, il aurait d'abord empêché nombre de ses partisans de lui décerner une foule d'épithètes peu gracieuses du genre de celles qu'il a importées ici lui-même avec sa faussette caducée ; puis au sujet du fait qui lui trouble tant la bile, il aurait pu constater de ses propres yeux qu'un bon nombre de citoyens de cette ville, partisans énergiquement de Sir Hector Langevin, sont allés enregistrer leur voix à Ste-Marguerite où ils ont des propriétés, au lieu de le faire dans la cité.

Voici les noms de quelques-uns de ces citoyens, habitants de la cité, qui sont allés voter à Ste-Marguerite pour Sir Hector :

MM. Joseph Picher, W. Beaudry, Théodore Beaudry, Flavien Lottinville N. E., Zeph. Gareau, W. Harrois, H. Famine, Chas. LaBarre. Nous pourrions probablement en citer encore plusieurs autres, mais ces 8 noms suffisent pour prouver que Sir Hector a eu pour lui la majorité des électeurs de la cité comme il a eu celle des électeurs de la Banlieue et de Ste-Marguerite. Il prouve encore que M. Pelletier ne sait pas ce qu'il dit sur ce point et que ses démentis ne valent pas le papier sur lequel ils sont écrits.

ALGOMA

Le Chronicle annonce ce matin dans ses dépêches que M. Dawson a 43 voix de majorité, et qu'il reste encore trois polls dont il n'y a pas de rapports.

Une dépêche au Mail en date du 7 mars, dit : M. Dawson rapporte aujourd'hui d'Algoma Mills que toutes les îles Manitoulines, à l'exception de trois endroits dont les rapports ne sont pas connus, lui donneront 50 de majorité dans toute l'île. Cet état met sa minorité dans la partie-est du comté à moins de 90. Sa majorité actuelle dans la partie-ouest est de 154. Fort Frances, qui lui donnera probablement 24 de majorité, n'a pas encore de rapport connu. Il est probable que sa majorité dans l'ouest sera de 130, et c'est pourquoi M. Dawson est absolument certain d'une majorité de 40 à 50 dans le district entier."

Le Globe dit : " Un certain nombre de cabaleurs toriens qui ont travaillé dans Algoma sont arrivés ici ce soir [lundi]. Parmi eux sont M. Taylor M. P. pour Leeds-and et un nommé Jones. Ces deux messieurs ont travaillé dans l'île Manitoulin et déclarent que leur mission a été fructueuse, et que M. Dawson est élu."

PETITE GAZETTE

La législature de l'île du Prince-Edouard est convoquée pour le 29 mars pour l'expédition des affaires.

M. C. J. Townsend, ex-député de Cumberland, a été nommé juge de la Cour du Banc de la Reine à la Nouvelle-Ecosse.

On se rappelle que M. Townsend s'était effacé en faveur de Sir Charles Tupper.

M. Sidney Smith, premier commis du département des postes à Ottawa, sera nommé prochainement surintendant des impressions du même département.

Paul Henri Féal, le romancier français, est mort hier, à Paris.

M. Claudio Jannet vient de publier un ouvrage intitulé : Les précurseurs de la franc-maçonnerie au XVIème et XVIIème siècle.

Le décompte des bulletins dans l'élection du comté de Richelieu, commencé lundi, s'est continué hier matin. A trois heures, hier après-midi, M. le capitaine Labelle, qui avait d'abord été déclaré élu par 64 voix de majorité, en avait alors 80 et il est probable que ce soir sa majorité sera portée à une centaine.

Le décompte se fait devant M. le juge A. Ouimet.

Michel Dumas, si gravement compromis dans l'insurrection du Nord-Ouest et qui avait réussi à s'échapper

avec Gabriel Dumont après le désastre de Batoche, a profité de l'amnistie pour retourner sur ses terres.

Le Globe vient de réduire son tarif d'abonnement quotidien de \$7 à \$5, et de 3 à 2 cents le numéro. Il a de plus son train spécial de Toronto à London tous les matins. Les abonnés de London reçoivent leur Globe avant 7 heures.

L'Univers du 22 février contenait la dépêche suivante :

Rome, 20 février, midi 50 m.

A l'occasion du neuvième anniversaire de son élection au Souverain Pontificat, le Pape a reçu aujourd'hui les hommages et félicitations des cardinaux, des prélats et des divers personnages de la cour.

Le Saint-Père a tenu ensuite une réunion intime dans sa bibliothèque privée. On y remarquait la présence des cardinaux Tachereau et Gibbons, archevêques de Québec et de Baltimore, Mgr Azarim, patriarche arménien, les évêques de Saint-Brieuc, de Clermont et de Blois.

Mgr Ricard, auteur des intéressants volumes intitulés : L'Ecole mennaisienne—Lamennais, Lacordaire, Montalembert, Gerbet et Salinis, Rohrbacher, vient de publier la Vie de Mgr la Boullerie.

On lit dans la Semaine catholique du diocèse de Pamiers :

Trois bons exemples du cardinal Caverot.

Le cardinal Caverot a, par des dispositions dernières, donné trois bons exemples :

Il a demandé que les honneurs militaires ne lui fussent pas rendus dans la rue, et cela parce que les troupes ne peuvent plus entrer dans l'église.

Il a demandé que ses obsèques ne fussent point, par l'amoncellement des couronnes, rendues semblables à des funérailles païennes.

Il a demandé qu'aucun discours ne fût prononcé le jour même des obsèques. Disons, d'ailleurs, que c'est depuis quelques années, et par une triste imitation des usages civils, que des allocutions sont prononcées sur le cercueil des évêques.

Notes politiques

Le résultat de la votation dans Algoma n'est pas encore connu. Les libéraux réclament la victoire. Si elle peut les consoler de leurs déboires, tant mieux. Mais elle ne changera rien à la tournure des affaires, et M. Blake n'en restera pas moins chef de l'opposition, jusqu'à ce que les libéraux en aient trouvé un autre meilleur.

M. Baker et Shakespeare, conservateurs, ont été élus samedi dans Victoria, Colombie Anglaise. Il ne reste plus que deux élections à faire dans cette province : Cariboo, et le district de Vancouver.

Mardi prochain (15) auront lieu les élections dans les quatre divisions électorales des Territoires du Nord-Ouest, et le mardi suivant (22) dans Gaspé.

Total des élections à faire : 7

Une dépêche nous donne le nombre de votes obtenus par chaque candidat dans Victoria : Baker, 621 ; Shakespeare, 571 ; Humphries, 351 ; Fell, 321 ; McCallum, 247 ; Robertson, 179. Il reste à recevoir un poll où il ne s'enregistre que 20 votes.

M. Demolombe

Les journaux de Paris, annoncent la mort de M. Demolombe, l'éminent professeur et doyen honoraire de la faculté de droit de Caen.

M. Demolombe était né à la Fère, en 1804 ; après avoir fait ses études de droit à Paris, il fut reçu docteur en 1826 ; il jouissait alors déjà d'une brillante réputation parmi ses disciples et ses professeurs. Dès l'année suivante, M. Demolombe passait, par dispense d'âge, le concours de l'agrégation ; il était nommé professeur suppléant à la faculté de Caen. Un nouveau concours, qui eut lieu en 1831, et pour lequel le jeune professeur dut de recherches sollicitées la dispense d'âge, lui valut le titre de professeur et la chaire de code civil à la même Faculté.

C'est dans cette chaire qu'il commença à se rendre célèbre en professant les cours qu'il devait plus tard publier. Cet ouvrage, qui fait autorité en jurisprudence, devait comprendre le commentaire de tout le code civil. Commencé en 1845, il fut arrêté en 1879 par suite de l'état de santé de M. Demolombe et repris depuis, sous sa direction, par M. Guillaud, professeur à Caen.

Doyen de la faculté de Caen en 1853, M. Demolombe fut élu, à deux reprises différentes, bâtonnier du barreau de cette ville. Le gouvernement impérial le désigna, en 1864, pour la fonction de conseiller à la cour de cassation ; M. Demolombe refusa de quitter Caen et d'abandonner ses études.

L'Académie des sciences morales et politiques le comptait au nombre de ses correspondants, et lui décerna en 1879 le grand prix biennal de vingt mille francs.

M. Demolombe était commandeur de la Légion d'honneur.

Mardi, le 15 du courant, à 9 heures, sera chanté à la Rivière-Ouelle, un service pour le repos de l'âme de feu Messire Maximin Fortin, ancien curé de cette paroisse.

Mort du Rév. Beecher

New-York, 8. — Les funérailles du Rév. M. Beecher auront lieu à Greenwood jeudi prochain.

Tout Brooklyn est dans le deuil. Partout sur les principaux édifices de la ville flottent des drapeaux à mi-mat.

Les funérailles de M. Beecher auront lieu à la résidence de la famille à 9.30 a. m. jeudi prochain, et à l'église Plymouth à 11.30 heures a. m. C'est le désir de la famille que ces funérailles soient aussi peu somptueuses que possible.

Ce sera le révérend Hall qui conduira les cérémonies et cela en vertu d'une entente entre M. Beecher et Hall que le premier des deux qui décéderait, l'autre conduirait les cérémonies funébres.

Le président Cleveland a adressé à Madame Beecher un télégramme de condoléances.

Le Dr Seale dit qu'avant son attaque d'apoplexie Beecher était un homme très fort pour son âge, qu'il souffrait de ce qu'on appelle la fièvre du foin, de certaines affections bilieuses dont il se guérissait par le seul fait de la diète et le repos ; que sa fièvre du foin lui revenait annuellement ; qu'il avait une affection chronique des reins ; qu'il redoutait une dégénérescence du cœur ; qu'aucun homme avait de meilleurs poudrons que lui. Le même docteur fait connaître de quelle manière l'apoplexie a amené la mort de son client.

Albany, 8. — Le sénat a adopté des résolutions de regret au sujet de la mort du Rév. M. Beecher, et la séance fut adjournée comme marque de respect pour le défunt.

Londres, 8. — Le Daily News dit que M. Beecher laisse aucun système de théologie ou d'enseignement d'Eglise. Son influence, si ce n'est qu'à titre d'ami personnel, se termine avec sa vie. Il ne fut qu'un grand prédicateur.

LA RÉVOLUTION EN BULGARIE

Bucharest, 8. — Parmi les insurgés en Bulgarie se trouve M. Demitrieff, le correspondant du Viedomost de Moscou.

Vingt officiers russes qui ont pris part à la révolte et qui prirent la fuite après la défaite des insurgés sont arrivés en Roumanie.

Le major Ouzanoff qui commandait les troupes rebelles à Rutchuk et qui a été grièvement blessé, était l'un des partisans enthousiastes du prince Alexandre et il a commandé Widdled lors de la guerre entre la Serbie et la Bulgarie.

Londres, 8. — Il est rumeur que l'Autriche et la Russie seraient venues à une entente à propos de la question des Balkans.

Vienne, 8. — La Russie n'a pas encore protesté à propos de l'exécution en Bulgarie d'officiers munis de passe-ports.

On croit dans les cercles officiels de cette ville que la Russie ne se départira pas de la politique d'inaction qu'elle a suivie jusqu'à présent.

L'empereur François-Joseph, dans une conversation avec un député de la Diète hongroise, a dit aujourd'hui qu'il avait toute confiance que la paix serait maintenue.

Le général baron Kuhn a été nommé commandant en chef de toutes les forces militaires en Galicie et Bukovine.

Rustuck, 8. — Le capitaine Bellman, l'un des chefs de la dernière révolte a été envoyé en exil. Il est blessé aux deux jambes.

Le colonel Feiloff, un autre chef de l'insurrection, est mourant. Le gouvernement russe, par l'entremise du consul roumain ici, réclame Feiloff, comme un sujet russe.

Sofia, 8. — Le gouvernement est sur le point de convoquer la Grande Sobranie. Le parti national demandera à la Tobarje que des pouvoirs plus étendus soient accordés aux régents.

On dit que les autorités roumaines ont arrêté, à Astrok, deux officiers supérieurs de nationalité russe, parce qu'ils auraient pris part à la dernière insurrection en Bulgarie.

LA CRISE EUROPEENNE

LA TRIPLE ALLIANCE

Rome, 8. — On croit qu'un traité d'alliance entre l'Autriche, l'Allemagne et l'Italie a été signé le 4 mars courant.

Paris, 8. — Le Temps et le Journal des Débats contredisent semi-officiellement la nouvelle qu'une alliance aurait été conclue entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie.

Vienne, 3. — On rapporte que l'empereur François-Joseph dans une conversation privée aujourd'hui, aurait contredit la nouvelle que la Russie s'était retirée de la triple alliance.

St-Petersbourg, 8. — Le gouvernement a envoyé des instructions secrètes à tous les inspecteurs de chemins de fer du gouvernement sur la mobilisation et le transport des troupes.

EN IRLANDE

Galway, 8. — Lors d'une émeute hier soir et lorsque les militaires étaient dans leurs casernes, la populace au nombre de mille, a battu une douzaine de soldats qui se trouvaient dans les rues et les a reconduits jusqu'aux casernes. Elle a ensuite cassé les vitres des casernes à coups de pierres.

Cork, 8. — La populace à Youghal a attaqué les casernes de la police et cela pour empêcher l'arrestation du père Killeher et de Michael Kennedy, pour mépris de cour, parce qu'ils ont refusé de comparaître comme témoins dans une poursuite récente à propos de loyer.

Mariage

Hier matin, M. l'abbé Paquet a béni le mariage du Dr Catellier, médecin interne de l'Hôpital de la marine et professeur à l'Université-Laval, avec Mlle Marie-Louise Moreau, fille de feu J. B. Moreau en son vivant écrivain, N. P., de Lotbinière.

Echos & nouvelles

Malade

Nous apprenons avec peine que M. Joseph Martin, avocat, est retenu à sa chambre par une inflammation de poudrons, contractée pendant la dernière campagne électorale.

Société Royale

La prochaine réunion de la société Royale aura lieu le 25 mai.

Emigration

Le ministère de l'Agriculture à Ottawa a été informé que l'émigration au Canada sera très considérable cette année.

Départ

Un certain nombre d'hommes résidant à St-Joseph de Lévis sont partis lundi soir pour aller travailler à Bay City.

Arrestation

Un nommé R. Paquin, accusé d'être l'auteur d'un vol commis, chez M. Ruel épicer, à St-Joseph, a été arrêté à Portneuf.

Diocèse de St-Hyacinthe

Les changements suivants viennent d'être faits dans le diocèse de St-Hyacinthe.

M. J. Bichand est transféré du vicariat de St-Mathias à celui de St-Damase ; M. P. A. Saint-Pierre, du vicariat de St-Charles à celui de Belœil ; M. J. A. Labelle est nommé au vicariat de St-Charles ; M. F. A. L'Heureux, vicaire à Saint-Damase, passe dans le diocèse de Springfield, Etats-Unis, où il est nommé au vicariat de Ware.

La neige

Le rapport de l'observatoire de Québec dit que l'épaisseur de la couche de neige est de 103 pouces chose qui ne s'est pas vue depuis 1873. Le froid cet hiver n'a pas été très intense. La journée la plus froide a été le 30 décembre, où le mercure a marqué 26 degrés au dessous de zéro.

Marbre Canadien

Le Rév. M. Sentenne et l'hon. juge Jetté, exécuteurs testamentaires de la succession F. X. Beaudry, viennent de donner ordre à MM. Dintzas et McNeil de leur fournir et tailler et tous les appuis, couvertures de portes et fenêtres en marbre canadien dont ils ont besoin pour une construction qu'ils font faire, rue St-Urbain, à côté de l'orphelinat.

On commence à apprécier la qualité de notre marbre canadien. Les propriétaires des carrières du Canada sont en pourparlers pour la fourniture d'une façade en marbre canadien d'une construction considérable.

Service anniversaire

Jeudi, le 10 courant, à 8 heures aura lieu à St-Joseph de Lévis, le service anniversaire de feu André Bourget, en son vivant marchand.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le bassin Louise

Il est rumeur qu'une assemblée de citoyens de Québec sera bientôt convoquée dans le but d'exempter de péage les vaisseaux entrant dans le bassin Louise, afin d'encourager les armateurs à envoyer leurs vaisseaux à ce port. On a demandé au bureau de commerce de prendre les mesures nécessaires pour rendre le projet efficace.

Nouvelles soirées canadiennes

Nous venons de recevoir les livraisons de janvier et de février des Nouvelles Soirées Canadiennes.

En voici le sommaire :

1. Sennet, Ernest Marceau
2. Anticosti ou l'île de l'Assomption, L. H. Taché
3. Petit bouquet, Chs. A. Gauvreau
4. Les chiens, Benjamin Sulte
5. Le rire, Chs. A. Gauvreau
6. Les petites dettes, Walter Clegh
7. Four years ago, Armand Kinfret
8. Les châteaux du roi de Bavière, Albert Bataille
9. Antoinette de Mircourt, Madame Lep-ohon

Faillite Woodley

MM. Woodley, fabricants de chaussures de Saint-Roch, qui étaient en difficultés financières, en sont venus à un arrangement avec leurs créanciers.

Vente d'immeuble

L'ancienne résidence de feu M. Frs. Vézina, caissier de la Banque Nationale, située 40 rue d'Aiguillon, a été achetée par M. E. H. C. Harbeson au prix de \$4,400 comptant. On dit que cet immeuble avait coûté \$8,000.

Fête de la St-Patrice

Il est décidé aujourd'hui, que conformément au désir de leurs pasteurs, nos concitoyens irlandais ne feront pas de démonstration extérieure, le 17 du courant, jour de leur fête nationale. Il y aura grand-messe solennelle à l'église St-Patrice.

La soirée littéraire et musicale des années passées sera remplacée par un spectacle dramatique à l'Académie de Musique, sous les auspices de l'Institut littéraire St-Patrice. On jouera le célèbre drame en trois actes de James Filgrim, Robert Emmet, le martyr de la liberté irlandaise.

Cour de Police

L'enquête dans l'affaire Langelier-Delisle a été ouverte hier matin, à huis-clos. Comme on le sait, M. Delisle est accusé d'avoir distribué dans Québec-Centre, avant les dernières élections, une circulaire contre le maire de cette ville.

Les premiers témoins entendus ont été l'hon. M. Langelier et M. Oscar Evanturel.

Conseil de comté

L'assemblée générale du conseil de comté de Québec a lieu aujourd'hui au chef lieu pour l'élection du préfet et pour traiter différentes questions qui seront soumises.

Dîner

L'administrateur de la province, l'hon. juge en chef Stuart, a donné hier soir un dîner officiel.

L'Intercolonial

La voie de l'Intercolonial est maintenant complètement déblayée. Les trains circulent régulièrement.

Aqueduc

La municipalité de St-Sauveur a, paraît-il, décidé de faire poser des tuyaux d'aqueduc dans les rues de cette paroisse. On est à faire signer une requête à cette fin et déjà les citoyens de plusieurs rues se sont empressés d'acquiescer à la demande de la municipalité.

Ce que peu faire le vrai mérite

La vente sans précédent du Sirop allemand, de Boschee, depuis quelques années, a étonné le monde. C'est sans doute le remède le plus sûr et le meilleur, qui ait jamais été découvert pour la guérison prompte et efficace du Rhume, de la toux et des troubles les plus sévères aux poudrons. Il s'agit d'après un principe différent des prescriptions ordinaires données par les médecins, car il ne guérit pas une toux en laissant la maladie encore dans le système, mais au contraire, il éloigne la cause du mal guérit les parties affectées et les laisse dans une condition purement saine. Une bouteille gardée à la maison pour en faire usage quand la maladie vient épargnera le mémoire du médecin et une longue maladie. Un essai vous convaincra de ces faits. Ce remède est positivement vendu par tous les droguistes et les marchands en général. Prix 75 cents pour de grandes bouteilles.

Accident

Lundi après-midi un jeune garçon qui revenait de l'école normale avec d'autres petits compagons, s'amusa à glisser sur la glace qui se trouve sur le penchant de l'escalier du bureau de Poste, lorsqu'il tomba à la renverse et se semit un bras. Il a été conduit chez lui immédiatement.

Affaires municipales

La corporation donne avis dans la Gazette officielle, qu'elle s'adressera à la Législature de cette province, à sa prochaine session, pour en obtenir la pasation d'un acte lui permettant de taxer d'après la valeur vénale (real value) de la propriété imposable, d'emettre des débetures pour le prachèvement et l'extension de son système d'aqueduc et pour d'autres fins, d'annexer avec leur consentement les municipalités voisines et de taxer à des taux différents les diverses compagnies d'assurances.

du gouvernement fédéral ont fait de bonne besogne, disent qu'ils ont été grandement aidés par les rapports satis-
faisants envoyés par les Scandina-
ves qui se sont déjà établis au Canada. L'émigration anglaise sera aussi plus nom-
breuse que les années précédentes. Plus-
ieurs milliers d'Islandais émigreront
d'Islande cette année. Les agents des
lignes de vapeurs américaines font tout
ce qu'ils peuvent pour diriger ces flots
d'immigration vers les États-Unis, mais
les agents canadiens sont certains d'en
avoir pour leur bonne part. L'on dit que
la Colombie Britannique recevra aussi
une large part de cette immigration.

Le plus beau canon du monde

On a soumis jeudi à une première
épreuve, à l'arsenal de Woolwich, un
canon nouveau sortant de la fonderie
d'Elswick et destiné au *Bowen* de la
marine royale.
Le succès des expériences qui ont eu
lieu tend à prouver, à ce qu'assurent
les journaux anglais, que la pièce d'ar-
tillerie qui vient d'être essayée est le
plus brillant spécimen du genre pro-
duit jusqu'ici par l'Angleterre ou tout
autre pays.
Les expériences ont été dirigées par
une commission dont faisaient partie
sir M. Biddulph, le colonel Maitland,
le capitaine Noble remplaçant sir W.
Armstrong, M. Vasseleur et un grand
nombre d'officiers supérieurs.
Le canon a une longueur d'un peu
plus de 13 mètres.
Le premier projectile, de forme cy-
lindrique et pesant 1,800 livres, tiré
avec une charge de poudre de 600 livres,
a atteint 510 mètres de vitesse par se-
conde.
Le second, de même poids et tiré avec
une charge de poudre de 700 livres, a
traversé l'espace avec une vitesse de
500 mètres par seconde.
Le troisième, de même poids encore,
tiré avec 800 livres de poudre, a été lan-
cé avec une vitesse de 510 mètres par
seconde.
Le tube inférieur du canon était en
parfait état après les expériences.
Les prochaines épreuves se feront
avec des projectiles de même poids,
mais avec des charges de poudre de 850,
900, 925 et 950 livres.

Curieuse découverte

Un paquet a été reçu au départe-
ment des lettres mortes. Il part de
Boston et est adressé au prince de
Galles, Londres, Angleterre. On le dé-
tendait là parce qu'il était pas revêtu
de timbres. Quand on l'a ouvert on a
trouvé qu'il renfermait un portrait en
cuivre du Christ qui avait probabie-
ment été détaché d'un crucifix et un
petit tube en verre renfermant un li-
quide blanc avec deux fils dans le tube
et dont les deux bouts en sortaient. Un
papier qu'il y avait dans le paquet con-
tenait une menace ridicule. On analy-
séra le contenu du tube.

Le Jugement Bernier

Une conférence de prophètes apparte-
nant à diverses églises s'est réunie ces
jours derniers à New-York pour discu-
ter le sujet scabreux du jugement
dernier. Le révérend M. Baxter, un
ministre anglais de l'école d'Oxford, y
a dit des choses qui nous donne le
frisson : il ne s'agit de rien moins que
de l'approche du jugement dernier. Il a
parfaitement établi que dans trois ans
commenceront les préparatifs pour la
grande affaire.
Le Christ viendra sur la terre en
1897, régnera en Asie-Mineure trois ans
et en 1900 il mettra de côté les rois,
empereurs, czars, sultans et monarques
de tous genres pour gouverner lui seul.
Il n'y a que 144,000 personnes qui au-
ront le droit d'espérer de monter au
ciel, pas plus, et elles seront tirées en
l'air par une force mystérieuse. Les
autres devront rester sur la terre pour
souffrir jusqu'à ce qu'on ait décidé de
leur sort. Le Rév. Baxter s'étend sur
d'autres sujets, mais nous les laissons
pour une autre fois.

Propriétaire

Une visite au laboratoire du Dr Green
à Woodbury, N. J. a considérablement
modifié nos idées, et surtout fait tomber
nos préjugés à l'égard de ces médica-
ments généralement connus sous le nom
de "Médicines patentées de Standard."
Comme de raison nous sommes arrivés
à cet âge de la vie où nous sommes
forcés de conclure que la Vie elle-même
est un humbug, et qu'elle détourne de
tout ce qui n'a pas subi une expérience
longue et éprouvée. En ma qualité de
médecin j'ai eu la curiosité de connaître
comment la vente de deux préparations
médicales a pu subir l'épreuve d'un
aussi grand nombre d'années. Le systè-
me parfait d'après lequel l'affaire est
conduite, et les manipulations pharma-
ceutiques nécessaires pour la préparation
de ces deux réceptes que nous connaissons
bien, nous ont suffisamment convaincu
que la *Fleur d'Août*, pour la Dyspepsie
et les *Dérangements du Foie*, ainsi que le
Syrop allemand de Boschee, pour les affec-
tions de la gorge et du poumon étaient
d'excellents remèdes aux maux pour
desquels ils étaient recommandés, et
nous regrettons seulement que dans
notre pratique, le code d'étiquette médi-
cale nous empêche de les prescrire sans
pouvoir en rendre la formule publique.
Quand on nous eût montré l'énorme
quantité de lettres volontaires adressées
au Dr Green, de toutes les parties du
pays, et de toutes les classes du peuple
avocats, ministres et docteurs, donnant
une description de leurs maladies, les
témoignages à l'appui de leur guérison,
nous nous sentions porté à appuyer la
suggestion du Dr Green, c'est-à-dire, que
le gouvernement devrait accepter des
formules aussi acceptables, et leur
accorder une licence pour l'usage gé-
néral en donnant ainsi protection à l'in-
venteur comme aux autres inventeurs
(Extrait de la *Circulaire des Droguistes de*
N. J. Oct. 1886.)

Pilules Holloway

Ces Médicines sont reconnues les
meilleures pour la constitution débili-
tée, le foie dérangé, la bile et l'indiges-
tion. La merveilleuse efficacité de ce
remède et les bons effets produits
sur ceux qui souffrent de ces maladies,
paraîtront incroyables à ceux qui n'ont
pas vu les preuves innombrables de
guérisons, ni les permanents avantages
résultant de leur usage. Elles guéri-
sent et fortifient le système nerveux
purifient le sang, régularisent les sécré-
tions, et réforment la constitution.
Ces remèdes, dès qu'on en fait usage,
inspirent une confiance aveugle et des
milliers de personnes ayant éprouvé el-
les-mêmes leur efficacité, ont rendu le
plus grand service à leurs amis, en leur

Avis aux Mères

Le "syrop calmant de Mme Winslow"
devrait toujours être employé pour la dé-
tention des enfants. Il calme l'enfant, adou-
cit les gencives, apaise toutes les douleurs,
guérit la colique, et est le meilleur remède
pour la diarrhée. Vingt cinq cents la bou-
teille.
Québec, 18 mai 1886.—1 an

Bazar annuel

Le bazar annuel en faveur des pauvres
de l'Hôpital du S. C. de Jésus aura lieu
dans le cours de septembre prochain,
sous le patronage distingué de Son Emi-
nence le Cardinal Elzéar Alexandre
Taschereau et de messieurs les membres
du clergé.
Les dames dont les noms suivent ont
encore l'obligeante charité de se dévouer
à cette œuvre si recommandable, en se
chargeant de tenir les tables de ce bazar.
Elles comptent sur la généreuse assis-
tance du public qui, jusqu'ici, a été si
porté à soutenir cette institution où un
grand nombre de pauvres et d'enfants
abandonnés réclament la nourriture
quotidienne et les soins assidus des reli-
gieuses qui la dirigent :
Table St. François d'Assise—Mmes P.
Duchêne, G. Perron, A. Donaldson.
Table St. Roch—Mmes W. Carrier, M.
anguille.
Table St. Jean-Baptiste—Mmes E. Pi-
card, C. Guérard, E. Tremblay.
Table St. Joseph—Mmes H. Drouin, P.
Roussel, B. Rousseau, E. Marceau, J.
Gravel.
Table Ste. Anne—Mmes Frs. Giguère,
O. Migner, G. Lavoie, Z. Trudel.
Table du Sacré-Cœur—Mmes S. Laro-
che, C. Dugal, D. D. L. Lemieux, M.
Lemieux, Mme Elz. Côté.
Table St. Louis—Mmes R. Geley, J.
Lescarbeau.
Table des Saints Anges (Loterie)—
Dlles M. Moffet, A. Moffet, Mme W.
Fitzbac.
Table St. Alexandre (Rafraichisse-
ments)—Mmes J. Picard, J. Michaud.
L. L. PARADIS, Ptre.,
Directeur.

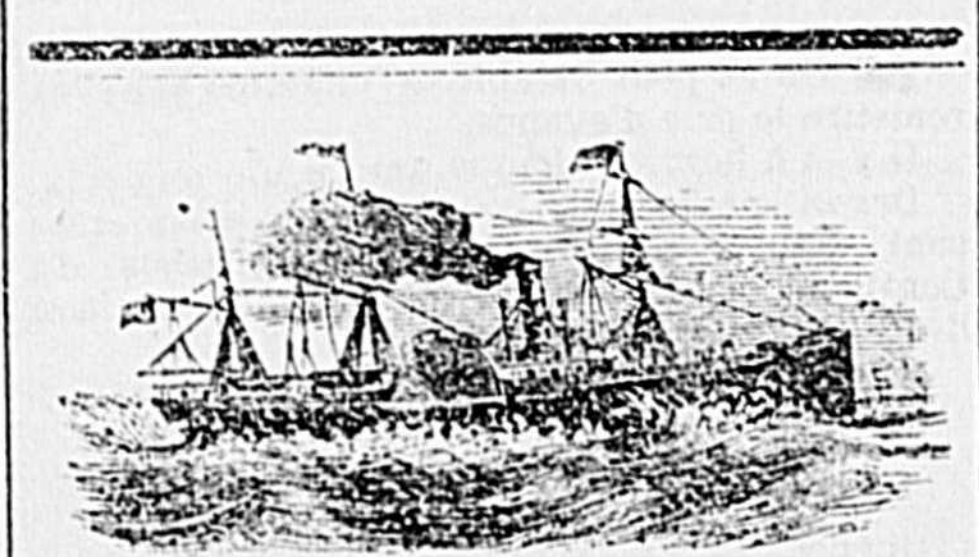
Marché de Québec

Farine et Grains.

Farine—Sup. extra, baril, 196 \$	4 25 a	4 40
Extra	4 15 a	4 25
Fort pour boulanger.	4 00 a	5 00
Extra du printemps.	3 75 a	3 85
Superfine No 2.	3 50 a	3 60
Fine.	3 10 a	3 20
Farines en poches, de 100 livres.	1 80 a	2 00
" de seigle en quart.	1 00 a	1 10
Mais ou blé d'Inde blanc		
par 200 livres.	3 10 a	3 20
Mais ou blé d'Inde jaune,		
par 200 livres.	2 90 a	3 00
Grains—Blé de semence rouge		
par 60 livres.	1 20 a	1 30
Pois " "	0 75 a	0 85
Fèves le minot.	1 20 a	1 40
Avoine 34 livres.	0 34 a	0 35
Foin par 100 bottes.	0 80 a	0 90
Paille par 100 bottes.	0 30 a	0 50
Orge par minot.	0 70 a	0 75
Son par 100 livres.	0 75 a	0 80
Grain par 200 livres.	4 50 a	0 75

Volailles.

Dindes par couple	\$2 50 a	4 00
Volailles "	0 75 a	1 00
Poulets "	0 00 a	0 00
Oies "	0 00 a	0 00
Canards "	0 60 a	1 00
" sauvages	0 60 a	1 00



Compagnie de steamers Québec

AVIS est par le présent donné que l'assemblée
générale annuelle des actionnaires pour
l'élection des Directeurs, et la transaction d'autres
affaires, aura lieu aux Bureaux de la Compagnie,
à Québec le SAMEDI, 19 MARS courant, à ONZE
heures A. M.
Le livre de transfert restera fermé du 9 au 18
courant, ces deux jours compris.
ARTHUR AHERN,
Secrétaire.
Québec, 7 mars 1887—555



AVIS AUX ENTREPRENEURS

Prolongement de date

La date depuis laquelle on pourra voir les plans
et devis de
L'ENTREPOT DE VERIFICATION
A OTTAWA
est par les présentes prolongée jusqu'à Lundi, le
21 Février, et la date de la réception des soumis-
sions est reculée jusqu'à Mardi, le 15 mars.
Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 12 Février 1887.
Québec, 8 Mars 1887—553

Edition de 4 heures

PAUL FÉVAL

Le télégraphe annonce la mort de
Paul Féval, romancier français. Les
lettres catholiques dont il était deve-
nu l'une des gloires, font une perte
sensible, en sa personne.

Paul Féval était né à Rennes, il était
breton, et breton fier de l'être. Sa fa-
mille était royaliste et catholique. Il
commença par le barreau, mais jeta
bientôt la toge aux orties, et partit
pour Paris où il se mit à écrire des
romans pour les journaux de la ca-
pitale.

Ses principaux romans à cette
époque furent : *Les mystères de Lon-*
dres, les Compagnons du Silence,
Bouche de fer, le Bossu, les Errants
de nuit, le Jeu de la mort, etc.

Les œuvres de Paul Féval, jusqu'à
sa conversion en 1876, sans être
hostiles à la religion n'étaient pas
sans dangers. Mais leur inspiration
n'était pas foncièrement mauvai-
se, et il ne leur fallut que peu de
retouches pour devenir recomman-
dables. Ceux de ces romans qui ont
été réédités par la maison Palmé
ont été revus et expurgés par l'au-
teur.

En 1876 Paul Féval se convertit.
Il publia alors son livre célèbre *les*
Étapes d'une conversion, Jésuites, etc.
Dieu lui envoya des épreuves cruelles
dans ses dernières années. Il perdit
fortune et santé, et des deuils succes-
sifs vinrent décimer son foyer. Mais
sa foi chrétienne ne se démentit pas
un instant.

Paul Féval laisse un nombre con-
sidérable d'ouvrages.

Les nouvelles que nous recevons
de Gaspé sont excellentes.

En ville

Le R. P. Arnaud O. M. I., est arrivé
hier à Québec.

La fille de Roland

On monte actuellement, dans la so-
ciété québécoise, la représentation
du chef-d'œuvre d'Henri de Bonnier : *La*
fille de Roland.
Cette représentation aura lieu, proba-
blement d'ici à un mois ou deux, au
bénéfice d'une œuvre religieuse.
Les rôles sont distribués, et les répé-
titions sont déjà assez avancées.

Cours de chimie

On nous informe que le cours de
chimie donné par M. Nagant à l'école
des Arts et de dessin, est terminé pour
cette année.

Un jugement de la Cour de Police

QUI DÉFINIT LE POUVOIR DES BEDEAUX
On lit dans le *Monde* :
La cause des deux demoiselles Alice
Lamoureux et Mary Foley contre le
bedeau de l'église Bonsecours a été
jugée hier après-midi en cour de police.
Les journaux anglais du matin en
ont donné des rapports qui sont loin de
donner une idée exacte du procès et
des raisons qui ont motivé le jugement
de M. le juge Dugas. Pour établir les
faits dans toute leur lumière, qu'on
veuille bien recapituler avec nous.
D'abord remarquons que les person-
nes qui ont loué un banc dans une église
ont droit de l'occuper pendant les of-
fices religieux. Hors les offices, les bancs
sont libres. Ce jour-là, les demoiselles
Lamoureux et Foley entrèrent dans
l'église Bonsecours un quart d'heure
avant l'office et elles s'emparèrent du
banc de M. J. B. Gendron qui entra
quelques minutes plus tard, avec une
pareille à lui ; M. Gendron pria les deux
demoiselles sortir de son banc. Elles
refusèrent.

Alors M. Gendron se rendit auprès
de M. J. B. Pelletier, le bedeau, et lui
l'accompagna jusqu'à son banc. M.
Pelletier demanda aux jeunes filles de
sortir du banc. Elles refusèrent encore.
Il prit Mlle Foley par le bras ; elle
sortit sans résistance. Vint le tour de
Mlle Lamoureux. Elle s'arc-bouta ; le
bedeau, qui est aussi constable special,
la fit sortir de force. Le bedeau condui-
sit ensuite les deux jeunes filles dans le
vestibule de l'église.

Les uns disent qu'il les laissa là, pour
aller prendre son chapeau, d'autres qu'il
les abandonna complètement.
Dans tous les cas, il ne les avait pas
constituées ses prisonnières et quand il
vint, l'instant d'après, appréhender ma-
demoiselle Lamoureux au col et la con-
duire ainsi dans la rue, il outrepassa ses
devoirs et ses droits ; car il les avait
perdues de vue et elles n'étaient plus
prises *flagrante delicto*.

Voilà pourquoi il a été condamné hier
soir.

Voici les conclusions du jugement de
M. le juge Dugas :
La cour a décidé que bien que le ser-
vice ne fut pas commencé, le locataire a
droit à son banc quand il se rend à l'é-
glise dans un temps raisonnable avant
le service religieux auquel il veut as-
sister, surtout quand la cloche a sonné
le premier appel.

Par conséquent le locataire du banc
avait droit de l'occuper et le bedeau
était justifiable d'en expulser les occu-

pants même par la force, en cas de
résistance.

Jusqu'à là il n'y a donc aucun blâme
à attacher à la conduite de Pelletier,
mais celui-ci a outrepassé ses devoirs
quand, après avoir fait sortir les pla-
gantes, sans les avoir arrêtées, et
après les avoir abandonnées complète-
ment, il s'est rendu plus tard dans le
vestibule de l'église et s'est porté à des
voies de fait sur mademoiselle Lamou-
reux.

Il est en conséquence condamné à
82 d'amende et les frais qui s'élèvent
à \$8.50, outre ses propres frais, ou
vingt jours de prison.
L'action prise par Mlle Foley est ren-
voyée.

CATHARTIQUE COMPOSÉ DE CAMPBELL

(Campbell's Cathartic Compound.)

Agit efficacement à
faible dose, ne pro-
duit ni coliques ni
nausées, n'est ni irri-
tant ni congestif
comme tant
d'autres cathartiques
de forme pilulaire
en usage dans les
familles.

Les Dames et les
Enfants, si délicats que soit leur es-
tomac, supportent ce remède sans le
moindre inconfort.

Le CATHARTIQUE COMPOSÉ DE
CAMPBELL est surtout indiqué dans le
traitement des
AFFECTIONS DU FOIE ET DES DÉSOR-
DRES DES VOIES BILIAIRES.
DES ACIDITÉS DE L'ESTOMAC ET DE LA
PERTE D'APPÉTIT ;
DE LA MIGRAINE ET DE LA DYSPÉPSIE ;
DE LA CONSTIPATION ;
DE TOUTES LES COMPLICATIONS SE
RALTANT AUX MALADIES DE
L'ESTOMAC.

Ce remède étant liquide, on peut
facilement en proportionner la dose
avec une égale efficacité aux petits
enfants et aux adultes.
Il est livré au commerce en bouteil-
les de trois onces et se trouve chez
tous ceux qui ont des remèdes de
famille.

Prix de détail 25 Centimes.

PAIN-KILLER

DE PERRY DAVIS

EST RECOMMANDÉ PAR
Les Médecins, les Ministres, les Mi-
nistères, les Chefs d'Usines et
d'Ateliers, les Armées, les Gens,
Malades des Hôpitaux, en somme
partout et par tous ceux qui
en ont fait l'essai.

PREMIER A L'INTÉRIEUR MÉLÉ A UN VERRA
A VIN DE LAIT CHAUD SPÉCIEL IL
CONSTITUE UN REMÈDE INAL-
LÉ.

LIBRE CONTRE
LES REPRODUCTION, LES
FRISONS, LA CONSTIPATION,
OU GÈNE DE LA CIRCULA-
TION, LES CRAMPES ET
DOULEURS D'ESTOMAC, LES
TROUBLES DIGESTIFS DE LA
SAISON CHAUDE, LES
MAUX DE GORGE, ETC.

EN APPLICATIONS EXTÉRIEURES
IL EST RECONNU PAR EXPÉRIENCE
COMME LE MEILLEUR DE TOUTES LES
LIMONNÈRES CONNUES ET LE PLUS
EFFICACE CONTRE

LES ENTORSES, LES CONTU-
SIONS, LE RHUMATISME, LES
NEURALGIES, LES ENFLURES
DE LA FACE, L'ODONTALGIE,
LES BRULURES, ENGELURES,
ETC., ETC.

25cts. la Bouteille.

50¢ Gare aux contrebandiers.

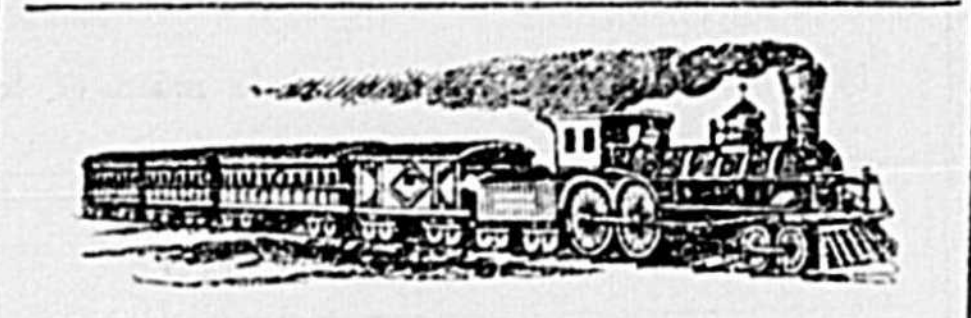
ELIXIR TONIQUE DE CAMPBELL
C'est une préparation
tout à fait
agréable au goût et
active et particu-
lièrement adaptée au soula-
gement et à la guérison de cette
classe d'affections qui caracté-
risent le système et qui s'érè-
dent d'habitude de la nature de
délit et de population du cœur.
Son emploi est promptement efficace dans les cas
d'épuisement à la suite d'hémorragie, de ma-
ladies aiguës ou chroniques et dans la faiblesse
qui accompagne invariablement la convales-
cence des Fièvres graves. Ne remède
à aucune souffrance mais prom-
ptement dans la dyspepsie et l'indigestion.
Dans l'appauvrissement du sang,
la perte d'appétit, la débilité
générale et tous les cas
où un stimulant actif
est indiqué, l'Elixir
est le remède.
En vente chez tous les marchands de vins
domestiques.
DAVIS & LAWRENCE CO. (Limited)
SEULS AGENTS, MONTREAL.

ELIXIR TONIQUE DE CAMPBELL

Cette préparation tout à la fois agré-
able au goût et active est particu-
lièrement adaptée au soulagement et à la
guérison de cette classe d'affections qui
caractérisent le système et qui s'érè-
dent d'habitude de la nature de
délit et de population du cœur.
Son emploi est promptement efficace dans les cas
d'épuisement à la suite d'hémorragie, de ma-
ladies aiguës ou chroniques et dans la faiblesse
qui accompagne invariablement la convales-
cence des Fièvres graves. Ne remède
à aucune souffrance mais prom-
ptement dans la dyspepsie et l'indigestion.
Dans l'appauvrissement du sang,
la perte d'appétit, la débilité
générale et tous les cas
où un stimulant actif
est indiqué, l'Elixir
est le remède.
En vente chez tous les marchands
remèdes domestiques.
Prix, \$1.00 la Bouteille ou
Six Bouteilles pour \$5.00.
Davis & Lawrence Co. (Limited)
SEULS AGENTS,
MONTREAL, P.Q.

AVIS

Nous enverrons le COUR-
RIER DU CANADA pour
UNEPIASTRE durant
la session de la Légis-
lature provinciale qui doit
bientôt s'ouvrir.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1886—Arrangement d'hiver—1887

LE ET APRÈS LUNDI, 23 NOV. 1886, le
trains, sur cette voie, partiront chaque jour
(les dimanches exceptés), comme suit :

LES TRAINS QUITTERONT LÉVIS
Pour Halifax et Saint-Jean..... 8.00 A. M.
Pour la Riv. du Loup..... 11.15 A. M.
Pour la Riv. du Loup..... 5.55 P. M.

LES TRAINS ARRIVERONT A LÉVIS
De la Riv. du Loup..... 5.30 A. M.
De la Riv. du Loup..... 1.45 P. M.
D'Halifax et St-Jean..... 5.55 P. M.

Le char Pullman quittant Lévis le Mardi,
Jeudi et Samedi, se rendra à Halifax, et celui
quittant Lévis le Lundi, Mercredi et Vendredi, se
rendra à St-Jean.
Tous les trains circulent d'après le *Eastern*
Standard time.
On peut obtenir des billets et aussi des informa-
tions relatives à la route, au fret et au prix des
passagers de

T. LAVERDIÈRE,
49, rue Dalkousie, Québec.

D. POTTINGER,
Gérant-Général,
Bureau du Chemin de fer,
Moncton, N.B., 16 Nov 1886
Québec, 25 Nov. 1886—

1113

SAISON 1886

LES Manufacturiers garantissent qu'
la qualité est supérieure, cette saison
à toutes les Huiles qu'ils ont jamais
faites, et supérieure à toute Huile d'éclair-
rage offerte sur le marché.

U Peverley,

—EN GROS—

BUREAU : No. 68, Rue Saint-Pierre.
Québec, 10 déc. 1886.—3m 525

COURS PAR CORRESPONDANCE

LES familles qui désirent suivre, dans un cours
par correspondance, la direction imprimée aux
hautes lettres des jeunes filles par la Sorbonne
catholique, peuvent s'adresser à Madame Marie de
la Croix, 14, avenue Sainte-Foy, à NEUILLY,
près Paris, SEINE, FRANCE.
Québec, 18 Février 1887.

SOCIÉTÉ

DE

CONSTRUCTION PERMANENTE DE QUÉBEC

\$15,000 à Prêter

Termes et conditions faciles

L'EMPRUNTEUR peut contracter pour le
nombre d'années qui lui convient et rem-
bourser le capital et l'intérêt mensuellement ou par
paiements trimestriels. Un intérêt est alloué sur
les paiements faits d'avance. L'emprunteur peut
employer son notaire. Il n'y a plus d'amendes.

Vendre et à Louer

Maisons dans la ville et à St-Sauveur.
Maison à Rimouski.
Quais et lots vacants, rue Champlain.
Magnifique propriété, coin des rues Haldimand
et Mont Carmel.
L'acheteur peut payer partie comptant et partie
comme un loyer.
J. G. GOURDEAU,
Secrétaire.
Québec, 17 Février 1887—1m 550

PATRONISES PAR SA MAJESTÉ

La Reine d'Angleterre

LES PIANOS DE

R. S. Williams et Fils

Sont sans rivaux pour le son, la touche,
la main d'œuvre et la durée.

ILS sont achetés de préférence à tout autre piano
par les personnes douées de goûts musicaux
élevés qui savent apprécier les plus riches qualités
du son et le plus haut degré de perfection d'un
piano.
CES CÉLÈBRES PIANOS ont reçu l'honneur
du patronage distingué de Sa Majesté la Reine
d'Angleterre. Ils sont actuellement en usage dans
le CHATEAU DE WINDSOR et sont également pré-
férés par les hautes dignités d'Angleterre et du
Canada et aussi fortement recommandés par les
artistes éminents de l'Europe, des États-Unis et du
Canada.
Seule agence autorisée à Québec

Bernard & Allaire,

77 et 79, rue St-Jean et St-Stanislas

HAUTE-VILLE, QUÉBEC.

P. S.—La seule maison dans le commerce de
musique ayant des communications par téléphone.
Québec, 8 Mars 1887—



35, HATTON GARDEN | 346, ST-JAMES STREET, LONDON, ENGL. | MONTREAL.

LES LUNETTES, LES LORGNONS DE B
LAURENCE sont les seuls véritables arti-
cles anglais sur le monde car, bien, ils son
recommandés par la président le collège de
médecins et chirurgiens de Québec et par l
doyen de la faculté de médecine de l'Univer
sité Laval à Montréal. Pour plus amples infor-
mations s'adresser

</

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHÉMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

DÉPART DE QUÉBEC

Train Express direct à 2.30 h. p. m., arrivée à Trois-Rivières à 5.17 et à Montréal à 9.10 p. m.

Train Express direct à 10 h. p. m., arrivée à Trois-Rivières à 1.50 h. a. m., et à Montréal à 6.30 h. a. m.

Train Mixte à 9 h. a. m., arrivée à Trois-Rivières à 7.45 a. m., et à Montréal à 3.00 p. m.

Les trains du dimanche partent de Québec pour Montréal à 3 heures p. m.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE

2.00 P. M. — Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est à l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

TRAIN DU SOIR

8.30 P. M. — Express pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Lewiston, Portland, Moncton et tous les points de l'Ouest, de l'Est, et du Sud-Ouest et Nord-Est.

QUÉBEC ET LAO ST-JEAN

Allant au Nord

4.00 P. M. Train de la malle tous les jours arrivant à St-Raymond à 5.50 et à Rivière à Pierre à 7.00 p. m.

Allant au Sud

6.00 A. M. Train de la malle laissera la Rivière à Pierre tous les jours (St-Raymond 7.10 a. m.) pour Québec arrivant à 8.55 a. m.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Trains laissera Lévis pour Halifax et St-Jean à 8.00 a. m.

Pour la Rivière-du-Loup à 5.55 p. m.

Pour la Riv. du Loup à 5.55 p. m.

Ces trains circulent sur l'heure du Eastern Standard Time.

QUÉBEC-CENTRAL

Express — quitte Lévis à 1.10 p. m., arrive à Sherbrooke à 4 p. m. et à New-York à 5 a. m.

Mixte — quitte Lévis à 2.0 p. m., arrive à St-François à 7.45 p. m.

Express — départ de New-York à 4.30 p. m., arrive à Lévis à 3.20 p. m.

Mixte — quitte St-François à 6.00 a. m., arrive à Lévis à 11.15 a. m.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LEVIS

Les bateaux à vapeur de la traverse font le trajet entre Québec et Lévis toutes les demi-heures

TRAVERSE DE QUÉBEC À LEVIS

QUÉBEC LEVIS

Pour le chemin de fer Intercolonial.

A. M. 7.30 Malle pour Halifax.

P. M. 2.00 Malle de la Riv. du Loup.

Accommodation pour la Rivière du Loup.

10.30 Malle pour la Rivière du Loup.

P. M. 5.00 Accommodation pour la Rivière du Loup.

Pour le Québec Central

P. M. 12.30 Express pour Sherbrooke.

A. M. 11.30 Train mixte de Saint-Joseph.

P. M. 2.00 Train Mixte pour St-Joseph.

P. M. 3.30 Express de Sherbrooke.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

LAISSERA

QUÉBEC STATION DE LEVIS

P. M. 1.30 Train Eclair pour l'Ouest.

A. M. 7.00 Malle de l'Ouest.

P. M. 2.00 Train Eclair pour l'Ouest.

6.00 Malle pour l'Ouest.

Voyages intermédiaires pour fret

Lignes d'Omnibus

CAP ROUGE

Départ du Cap Rouge à 8.45 a. m., arrive à Québec à 10 heures a. m.

Départ du Bureau de Poste, Québec, pour Berthelville et le couvent de Sillery à 11.45 a. m.

Départ de l'Eglise de Sillery à 1 heure p. m., arrive à Québec à 2 heures p. m.

Départ du Bureau de poste pour le couvent de Sillery et Cap Rouge à 4.15 p. m.

Prix : aller et retour, 50 cts. et 25 cts. pour les enfants.

BARRIÈRE DU SAULT MONTMORENCY

Quatre omnibus partiront du Pont Dorchester pour le Sault Montmorency, tous les jours, le matin à 10 heures et 11 heures.

L'après-midi à 5 heures et 6 heures.

Départ de la Barrière du Sault, le matin à 5 heures et 7 heures. L'après-midi à 2 et 4 heures.

Les dimanches, de la Barrière du Sault à midi et 2 heures p. m. De Québec, à 11 heures p. m. et 6 heures p. m.

Prix : aller et retour, 20 cts.

CHATEAU RICHIER

Départ de Québec tous les jours à 4 heures p. m., chez Jean Lemelin, épicer, 111, rue du Pont, St-John. Départ du Château Richier à 6 heures du matin. Prix : aller et retour 60 cts.

Les dimanches de Québec à 6 heures du matin.

Prix : aller et retour, 80 cts.

Cinquante pour cent de moins

LIVRES ! LIVRES ! LIVRES !

POUR AVOCATS, DOCTEURS, MEMBRES DU CLERGÉ, MARCHANDS, ÉCOLES ET COLLÈGES.

RELIURE, PAPETERIE.

LES soussignés qui assistent aux principales ventes de livres et de tableaux, et qui achètent des bibliothèques des particuliers de grand prix en Angleterre et sur le continent, peuvent fournir des livres à environ 50 pour cent de moins que le prix courant ordinaire. Tableaux, livres et MSS achetés sur ordre.

Tous les livres neufs et de seconde main et les

Chars Urbains

LIGNE DE LA RUE ST-JEAN

Voyagent tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière St-Foye et le bureau du Courrier du Canada. Prix : 5 cts.

LIGNE DE ST-ROCH

Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marché Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9.25 hrs du soir.

Prix : 5 cts

Télégraphe d'alarme

- 1 rue Ste Ursule, station centrale.
- 2 Ste Anne et Auteuil.
- 3 Grisons et Ste Geneviève.
- 4 Baldwin et St Louis.
- 5 Jardins et Ste Anne.
- 6 Buade et Fort.
- 7 Hébert et Rempart.
- 8 Ste Famille et Hébert.
- 9 Séminaire de Québec.
- 10 Ste Julie et d'Artigny.
- 11 St-Jean et Colins.
- 12 Palais et Mac-Nelson.
- 13 St-Jean et St-Stanislas.
- 14 Chantier Dinning, (Champlain).
- 15 Epicerie Taylor.
- 16 rue Champlain, 474.
- 17 St-Jean et Sutherland.
- 18 Deligny et St-Olivier.
- 19 Maison Giblin (Champlain).
- 20 rue Champlain, 103.
- 21 Dalhousie et Arthur.
- 22 Côte de la Montagne, au bas.
- 23 Sault-au-Matelot et St-Jacques.
- 24 Côte Dambourges et St-Paul.
- 25 St-François et la Chapelle.
- 26 Pied de la rue de l'Eglise.
- 27 Lemesurier, rue St-Paul.
- 28 Marché St-Paul, station.
- 29 Prairie et St-Dominique.
- 30 Fossés et Pont.
- 31 St-Valier et la Chapelle.
- 32 L'Eglise et St-Joseph.
- 33 Dorchester et des Commissaires.
- 34 Dorchester et N. D. des Anges.
- 35 St-Valier et Belleau.
- 36 Colomb et Nelson.
- 37 St-Anselme et St-Joseph.
- 38 Caron et la Reine.
- 39 Reine et Couronne.
- 40 Arago et Argon.
- 41 Prince Edouard et Grant.
- 42 Reine et Pont.
- 43 St-Dominique et St-François.
- 44 Dorchester et Ryland.
- 45 Artillerie et Ste Julie.
- 46 St-Augustin et St-Patrice.
- 47 St-Patrice et Berthelot.
- 48 Grande Allée et Scott.
- 49 Artigny et St-Amable.
- 50 rue St-Amable, Bon Pasteur.
- 51 Grande Allée, Ste Brigitte.
- 52 St-Jean et Salaberry.
- 53 Ste Claire et Richelieu.
- 54 St-Jean et Ste Geneviève.
- 55 Robitaille et Latour.
- 56 St-Augustin et St-Georges.
- 57 Parlement.
- 58 St-Jean et St-Eustache.
- 59 St-Eustache et Richelieu.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE.



Les Pilules et Onguent Holloway

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérèglements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1d., 2s. 6d., 11s. 22s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cts, 90 cts et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS. — Je n'ai pas d'agents aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington.

Signé : THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London

Québec, 2 novembre 1881 — 1 an.

LOUIS JOBIN, STATUAIRE

COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC

QU'AUX COLONIES

Cinquante pour cent de moins

revues seront livrées dans le plus court délai. Bibliothèques fournies au complet. Vente en gros de livres reliés et de papeterie à des prix extrêmement bas. Paiement par traite de banque ou mandat-poste à ordre.

J. MOSCRIPT, PYE et CIE.

RELIEURS EXPORTATEURS, PAPETIERS ET ÉDITEURS, 154, RUE WEST REGENT, GLASGOW, ECOSSE

BONNE NOUVELLE DU PAYS !

Pour la commodité de "Kin Beyond Sea" J. Moscript Pye et Cie (de la susdite société) qui a

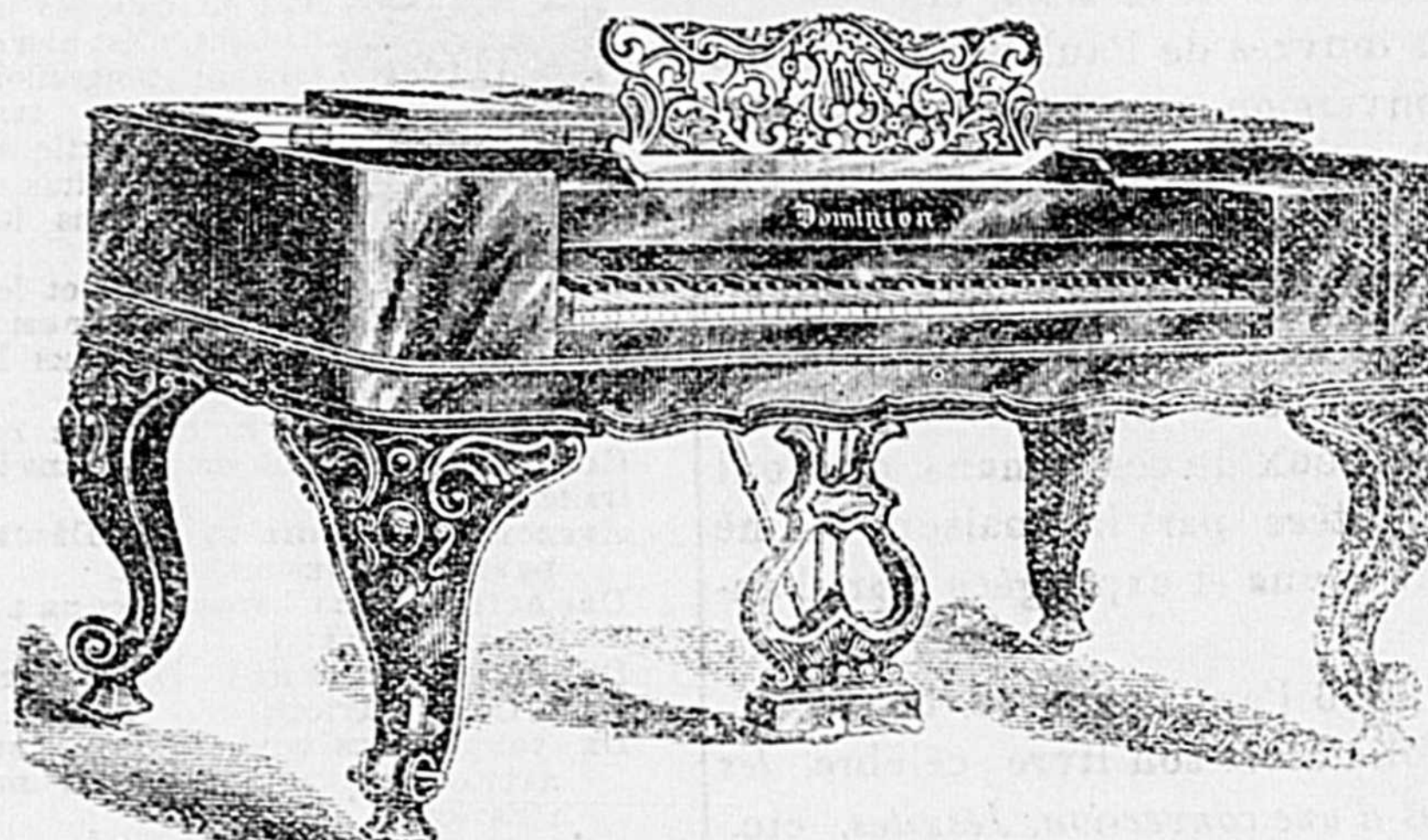
acquis une grande expérience dans les différents besoins des dames et des messieurs à l'étranger et dans les colonies, agit comme agent général, et exécute avec économie et célérité les commissions qu'on lui confie, pour toute demande petite ou grande venant de l'Europe. Des correspondants dans toutes les parties. Manufactures et patentes, aussi entreprises financières et commerciales placées sur le marché anglais. Honoraires payés d'avance £25 sterling. Parents recherchés, Épargne du temps, des peines et des dépenses, en communiquant avec M. Pye, 154, rue West Regent, Glasgow. Une remise sera dans tous les cas accompagnée d'instructions.

Québec, 11 nov 1886 — 3m3ps 509

Je viens de recevoir à l'occasion des fêtes

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT

De beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à queue tous les formats, pianos droits (nouveaux modèles), pianos carrés, orgues de chapelles et de salons.



ET LES ORGUES-HARMONIUMS "DOMINION."

Tous instruments de choix, de nouveaux styles uniques dans leur genre, et ne se trouvant nulle part ailleurs.

Les personnes désirant un instrument de choix à un prix raisonnable devraient venir visiter mon assortiment si possible, ou écrire pour catalogues illustrés.

L. E. N. PRATTE,

No 1676, rue Notre-Dame, Montréal, L.

Québec, 24 décembre 1885 — 15 nov 83 — 1 an 2 ps.

SANTÉ POUR TOUS !

PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Dérèglements du FOIE, de l'ESTOMAC et des INTESTINS.

Elles fortifient et restituent la santé à des Constitutions débiles, elles sont aussi inestimables dans toutes les Maladies particulières au sexe féminin de toute âge. Pour les Enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

L'ONGUENT

Est un remède infallible pour les Maux de Joints, ceux des Soins, Blessures, écorchures, Plaies et Ulcères. Il est faux pour la Goutte et le Rhumatisme.

Et pour tous les Dérèglements de la Poitrine il est de même sans égal.

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflement Glanduleux, et toutes les Maladies de la Poitrine, il est sans rival et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médicines sont préparées seulement à l'établissement du PROFESSEUR HOLLOWAY.

78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, OXFORD STREET.

Et servent à 1s. 1d., 2s. 6d., 4s. 6d., 11s., 22s. et 33s. la Pot ou la Boîte, et pour les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boîte, et n'y a pas l'adresse 533, Oxford Street, London, et de la falsification.

Québec, 9 septembre 1885

L'ORDRE

ET LE

A LENDRIER

DU

DIOCESE DE QUEBEC

Pour 1887

Le soussigné étant le seul autorisé à publier l'ordre et le Calendrier du diocèse de Québec désire informer les messieurs du Clergé ainsi que messieurs les marchands que le Calendrier 1887 est sous presse et qu'il sera prêt dans quelques jours. Ce Calendrier est le seul approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau Archevêque de Québec, comme étant conforme à la rubrique et donnant la liste des 40 heures.

Une réduction spéciale sera faite pour la vente en gros.

Le soussigné profite de cette occasion pour informer messieurs les curés que la nouvelle édition, revue et augmentée, du Graduel et Vespéral Romain est prête. L'attention toute spéciale que nous y avons donnée nous permet de dire aujourd'hui que c'est la plus belle et la meilleure édition qu'ait été offerte en vente dans notre pays. Le papier est de qualité supérieure, l'impression ne le cède en rien à tout ce qui a été imprimé dans ce genre même en Europe. La reliure est très forte et très solide, le prix est très modéré.

On trouvera à la même librairie Registres pour fabriques et municipalités, Blancs et rapports annuels. Registres de première communion et de confirmation, conformes au Rituel. Vins de messe, Cierges, Encens, Hosties, Calices, Ciboires, Encensoirs, Candelabres et Chandeliers, Croix de procession, Chemin de Croix, Images de toute grandeur à la portée de toutes les bourses, Blancs de regus pour bancs, Livres de comptes pour les Fabriques, Galons, Franges, Glants d'or et d'argent pour dais et Bannières, etc., etc.

Aussi : Livres classiques, fournitures d'écoles et de Bureaux.

Une visite est sollicitée

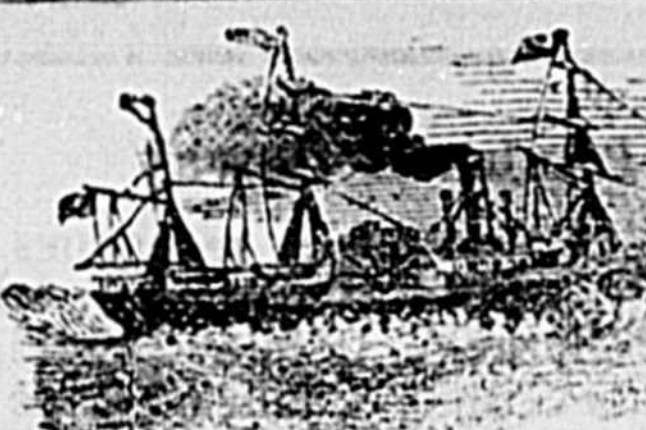
Je me charge d'importer sur commande des cloches de la maison Mears de Londres, ainsi que de l'importation des Statues de Munich ou de Paris.

J. A. Langlais,

LIBRAIRE ÉDITEUR,

177 rue St-Joseph, St-Roch, Québec

Québec, 4 octobre 1886.



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mâles

CANADIENNES ET DES ÉTATS-UNIS

1886-Arrangements d'hiver-1887

Les lignes de cette compagnie se composent de 12 vapeurs en fer à double engin suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivage pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Vaisseau	Tonnage	Commandants
NUMIDIAN.....	6100	en construction
PARISIAN.....	5400	Capt James Wylie.
SARDINIAN.....	4650	Lt Smith R N R
POLYNESIAN.....	4100	Capt J Ritchie.
SARMA TIAN.....	3600	" J Graham.
CIRCASSIAN.....	4000	" W Richardson.
PERUVIAN.....	3400	" H Wylie.
NOVA SCOTIAN.....	3300	" H H Hughes.
CASPIAN.....	3200	Lt R Barrett R N
GARTHIANIAN.....	4600	Capt A Macneil.
SIBERIAN.....	4600	" R P Moo e.
NORWEGIAN.....	3531	" J C Stephen.
HIBERNIAN.....	3440	" John Brown.
ATSTRIAN.....	2700	" J Ambury.
NESTORIAN.....	2700	" W Dalziel.
PRUSIAN.....	3000	" A McDougall.
SCANDINAVIAN.....	3000	" John Park.
BUNOS AYREAN.....	3800	" J Scott.
COREAN.....	4000	" C J Menzies.
GRECIAN.....	3600	" C E Le Gallais.
MANITOBAN.....	3150	" R Carruthers.
CANADIAN.....	2600	" John Kerr.
PHOENICIAN.....	2400	" D McKillop.
WALDENSIAN.....	2600	" D J James.
LUCIENNE.....	2300	" W S Main.
NEWFOUNDLAND.....	1500	" C Mylles.
ACADIAN.....	1350	" F McGrath.

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

LES VAPEURS DU SERVICE DE LA MALLE DE LIVERPOOL

De Liverpool à	De Portland à	De Halifax à
Portland via Halifax	Steamers	Liverpool via Halifax
Joué	Joué	Samedi
20 janv	PERUVIAN.....	10 fév
3 fév	SARDINIAN.....	24 " 26 "
10 "	P LYNESIAN.....	3 mars 5 mars
17 "	CIRCASSIAN.....	10 " 12 "
3 mars	PERUVIAN.....	24 " 26 "
17 "	PARISIAN.....	7 avril 9 avril
31 "	POLYNESIAN.....	21 " 24 "
14 avril	CIRCASSIAN.....	5 mai 7 mai

PARTANT DE HALIFAX À DEUX heures P. M.

ou à l'arrivée du train du chemin de fer Intercolonial venant de l'Ouest.

Prix du passage de Québec via Halifax :

Cabine \$60.00, \$75.00 et \$85.00

Suivant les acommodements.

Intermédiaire \$36.50

Entrepreneur \$26.50

Billets de retour à prix réduits.

LIGNE DE GLASGOW

De Glasgow	Steamers	De Philadelphie vers le	De Boston vers le
Mercredi	NORWEGIAN.....	Mercredi	Samedi
19 janv	HIBERNIAN.....	16 fév	5 fév
26 "	PRUSSIAN.....	19 "	12 "
2 fév	MANITOBAN.....	19 "	19 "
9 "	SIBERIAN.....	16 mars	5 mars
16 "	NORWEGIAN.....	13 avril	19 "
23 "	SCANDINAVIAN.....	11 mai	26 "
30 "	MANITOBAN.....		
20 avril	HIBERNIAN.....		

Les steamers marqués * arrêteront à Halifax à leur voyage de Glasgow.

On ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance.

Il y a à bord de chaque nav. un médecin. Des billets de connaissance pour et de la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points la Canada et des États de l'Ouest.

Pour de plus amples informations s'adresser à

ALLANS, RAE & CIE,

Agents.

Québec, 15 fév 1887.

ELIXIR

PRÉPARÉ PAR LES

Sœurs de l'Hôpital du Sacré-Cœur.

ELIXIR ALBUMINO-FERRUGINEUX. — Ce tonique pulvérulent et reconstituant par le fer qu'il contient, jouit d'une grande efficacité contre l'appauvrissement du sang, et par l'albumine qu'il y trouve en dissolution, c'est une nourriture substantielle infiniment préférable à tous les extraits de bœuf.

En vente chez les pharmaciens et au dispensaire de l'Hôpital du Sacré-Cœur, Québec.

Maintenant en vente

Au bureau de

"Courrier du Canada."

HISTOIRE DE LA

Paroisse du Cap Santé

DE 373 PAGES,

Par M. l'abbé F.-X. GATTEIN.